

La déchèterie

Depuis le 1^{er} février 2021, l'accès à la déchetterie a évolué. La carte est obsolète et est remplacée par une vignette à coller sur le pare-brise de votre voiture. Cette vignette est à commander via internet mais des documents papier sont disponibles à la déchetterie et le seront en mairie à partir du 15 février.



À PARTIR DU 1^{ER} FÉVRIER 2021, L'ACCÈS À VOTRE DÉCHÈTERIE ÉVOLUE !

Les vignettes remplacent les cartes !

Accès déchetterie

pour votre environnement
Espace Intercommunal
13, rue Lavoisier
27200 LES ANDELYS
☎ 02 32 54 47 64
✉ contact@sygom.fr

Demandez vite votre vignette !
www.Sygom.fr

VENIR À LA DÉCHÈTERIE DEVIENT
SIMPLE + FACILE + RAPIDE

Seine Normandie
AGGLOMÉRATION

Pourquoi ? + SIMPLE, + FACILE + RAPIDE ! Ce nouveau système d'accès s'inscrit dans le projet de réhabilitation et modernisation des déchèteries gérées par le SICOE sur le territoire de Seine Normandie Agglomération.

La vignette d'accès, à coller simplement sur votre pare-brise, permet :

- de fluidifier et sécuriser l'accès à la déchèterie en réduisant le temps d'attente à l'entrée du site grâce à un contrôle plus rapide.
- d'enregistrer les quantités de déchets apportés, leur provenance et leur nature et ainsi d'automatiser la gestion des données.
- de faciliter la facturation des professionnels.

Qui est concerné ?

LES HABITANTS des communes de Seine Normandie Agglomération desservies par les 7 déchèteries suivantes :

- La Chapelle-Longueville (La Chapelle-Rouville)
- Les Andelys
- Comy
- Leval
- Pacy (St-Aquilin-de-Pacy)
- Vernon
- Wen-si-Epte (Toury)

LES PROFESSIONNELS Artisans, petits commerçants, auto-entrepreneurs (ECS), administrations, associations, etc. ayant leur siège social, des bureaux ou leurs locaux situés sur le territoire de Seine Normandie Agglomération.

Comment se procurer la vignette ?

En faisant simplement sa demande :

- sur internet : www.Sygom.fr
- ou à l'accueil de la déchèterie pour disposer d'un formulaire papier.

Vous pouvez ensuite récupérer votre vignette à la déchèterie, lors d'un prochain passage.

Des questions ?
☎ contact@sygom.fr ☎ 02 32 54 47 64

Quand ?

À compter du 1^{er} mai 2021, les anciennes cartes d'accès seront revenues obsolètes. A cette date, vous devez impérativement disposer de votre vignette - ou avoir déjà effectué sa demande - pour pouvoir continuer à accéder et utiliser les services de vos déchèteries. **Vous avez intention à effectuer votre demande dès à présent.**

Les documents à joindre à votre demande

VOUS ÊTES UN PARTICULIER ?

- La copie d'un justificatif de domicile (de moins de 3 mois) : titre de location ou acte de location, titre de propriété ou quittance de loyer - attestation d'assurance habitation - facture de téléphone fixe ou de débit internet - etc.
- La copie de la carte grise (ou véhicule-abus pour les objets en déchèterie dans la limite de 2 véhicules par foyer).

VOUS ÊTES UN PROFESSIONNEL ?

- Un extrait N-iris ou certificat d'identification au répertoire national des entreprises.
- La copie de la carte grise (ou titre d'usage relatif aux véhicules pour les objets en déchèterie).

La commune adhère (via le SMIRTOM) à la déchèterie de Gasny (27).

Horaires d'ouverture au public :

- Lundi, mardi, mercredi, vendredi et samedi :
 - 9h-12h et 14h-18h (l'été)
 - 9h-12h et 13h-17h (l'hiver)
- fermeture : mardi

Les véhicules suivants y sont autorisés : voitures particulières, remorques, fourgonnettes et camions de moins de 3,5 tonnes. Les déchets admis sont les suivants: verre, papier, carton, huiles usagées, encombrants divers, fer, gravats et déchets de démolition, végétaux, piles et batteries, textile.

Aucune ordure ménagère ne sera acceptée.

Consulter le [site](#)

Déchèterie de Gasny
15 rue William Dian
27620
Gasny
Infos pratiques

Renseignements
Seine Normandie Agglomération Environnement 0 800 508 104 (numéro vert)

Liens utiles
[Horaires d'ouvertures de la déchetterie de Gasny](#)
[Site internet sygom.fr](#)
Contact

Tel : 06 42 24 67 70

Renseignement vignette à apposer sur le pare-brise
contact@sygom.fr
02 32 54 47 64

